



HAL
open science

Violences politiques au Moyen-Orient. Le legs perpétuellement reconstitué des inégalités mondiales

Eberhard Kienle

► **To cite this version:**

Eberhard Kienle. Violences politiques au Moyen-Orient. Le legs perpétuellement reconstitué des inégalités mondiales. Anne Cheng, Henry Laurens (dir.). La violence politique vue par les historiens du Moyen- à l'Extrême-Orient, Hémisphères Editions, pp.23-37, 2023, 9782377011810. hal-04347252

HAL Id: hal-04347252

<https://sciencespo.hal.science/hal-04347252v1>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Violences politiques au Moyen-Orient

Le legs perpétuellement reconstitué
des inégalités mondiales

Eberhard Kienle

CERI (CNRS / Sciences Po Paris)

23

Contrairement aux idées reçues perpétuellement reproduites dans de nombreux médias et même dans une partie de la littérature scientifique, le Moyen-Orient ne se distingue pas par un recours à la violence en politique qui lui serait propre et qui, en fin de compte, refléterait sa différence intrinsèque, voire ontologique par rapport à d'autres parties du monde. Sans aucun doute, à certains moments et dans certaines périodes la violence politique – terme qui ici désigne toute tentative de contraindre par la force un acteur à soutenir un gouvernant ou un choix politique – peut marquer certaines zones géographiques plus que d'autres. Pourtant, même au cas où ces périodes couvrent des décennies ou des siècles entiers, il vaut mieux chercher l'explication dans les incompatibilités génératrices de conflits que dans des prédispositions particulières ou même « naturelles » d'acteurs qui parlent une langue ou pratiquent une religion donnée ; le recours au – mauvais – « esprit des lieux » sous forme de foyer

ou de germer qui de manière plus ou moins magique pousserait les individus, groupes et organisations à se faire la guerre est tout aussi intenable.

Certes, le recours à la violence en politique est loin d'être absent du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, zone géographique quelque peu incertaine dont on trace souvent les frontières de manière fort différente¹. Ainsi on ne saurait ignorer les guerres successives qui ont opposé Israël à ses voisins arabes depuis l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU en 1947 du plan de partage de la Palestine. Souvent d'ailleurs la participation à ces guerres semblait au moins implicitement délimiter l'étendue de ce qu'on appelait le Proche ou du Moyen-Orient. On ne saurait pas non plus ignorer les autres formes de violence liées à ces guerres comme l'occupation militaire prolongée, sa contestation ouverte ou le recours imprévisible aux armes, généralement appelé terrorisme, contre des personnes, notamment des civils, et des objets.

24

Or, en portant le regard vers d'autres horizons, on s'aperçoit aisément que dans la même période l'Inde et le Pakistan se sont livrés plusieurs guerres non moins coûteuses et déchirantes. Plus récemment, la guerre en Ukraine nous a rappelé que l'emploi massif de la puissance militaire n'est pas l'apanage des extra-Européens. En même temps, des « guerres civiles » ont opposé non seulement des Libanais à d'autres Libanais ou des Syriens à d'autres Syriens, mais également des Rouandais à d'autres Rouandais et des ressortissants de l'ancienne Yougoslavie à leurs anciens concitoyens. Ailleurs comme au Mexique, la criminalité endémique ou organisée, toujours armée, et sa répression font les mêmes ravages. Cette criminalité est éminemment politique du fait qu'elle prive la population de biens publics, y compris la sécurité physique, et qu'elle met au défi l'État, si elle ne s'exerce pas en coopération avec certains de ses représentants. En termes de victimes, tous ces exemples pâlissent devant les millions de morts de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale et des

¹ Surtout, mais non exclusivement, pour les périodes plus récentes, voir Hamit Bozarslan, *Le temps des monstres : le monde arabe 2011-2021*, Paris, La Découverte, 2022.

camps nazis, tous victimes de décisions prises loin du Moyen-Orient². S'y ajoutent les nombreuses formes de violence moins visibles qui marquent la vie politique à travers le monde telles que les rixes, les assassinats, les émeutes, les arrestations arbitraires ou le trucage du vote. Au moins dans l'histoire des xx^e et xxi^e siècles, le Moyen-Orient n'a pas eu le monopole du recours à la violence en politique, soit-il considéré comme légitime ou illégitime.

Les ressemblances entre le Moyen-Orient et le reste du monde en termes d'incidence ou de fréquence ne valent évidemment pas ressemblance à tous les autres niveaux sur lesquels peut porter l'analyse. Ainsi les formes de la violence peuvent varier d'un endroit à l'autre et d'une période à une autre, tout comme les instruments employés pour exercer cette violence ou les traits saillants des acteurs qui la pratiquent. Ceci dit, ces variations sont aussi fréquentes et importantes à l'intérieur même du Moyen-Orient dont il ne faut cesser de rappeler qu'il est une construction, non pas une « région » qu'on pourrait identifier par des traits culturels comme la langue, la religion, ou la cuisine. Par extension, évitons de considérer toute différence entre le Moyen-Orient et d'autres constructions, y compris l'Europe, comme une spécificité « orientale » avant d'avoir étendu la comparaison au monde entier – ce qui, évidemment, poserait des défis pratiques considérables.

Dans la plupart des cas, la violence politique inter- et intra-étatique au Moyen-Orient telle qu'elle s'est manifestée au moins depuis le milieu du xix^e siècle était le résultat direct ou indirect d'un rapport de forces inégal entre des acteurs politiques qui y étaient ou sont domiciliés et d'autres qui lui sont ou étaient extérieurs³. Par implication, les causes de cette violence politique ressemblent largement à celles de la violence politique dans d'autres zones géographiques anciennement colonisées ou, plus précisément, tombées sous la domination des forces vives de l'impérialisme historique.

2 Voir les statistiques du Correlates of War Project : <https://correlatesofwar.org>.

3 Pour l'histoire du Moyen-Orient depuis le 17^e siècle, voir Henry Laurens, *Les Crises d'Orient*, t.1:1768-1914 et t.2: 1914-1949, Paris, Fayard, 2017 et 2019 ; Eugène Rogan, *Histoire des Arabes*, Paris, Tempus Perrin, 2016

Souvent aboutissant à l'occupation militaire - britannique en Égypte, en Iraq, en Palestine et en (Trans)Jordanie ; britannique et soviétique en Iran ; française au Liban et en Syrie ; japonaise en Corée ; « plurielle » en Chine, cette domination a également été imposée par bien d'autres moyens, y compris des accords commerciaux et des crédits bancaires. Ainsi l'accord de Balta Liman de 1838 entre la Grande-Bretagne et l'Empire ottoman empêchait ce dernier et ses composantes partiellement autonomes comme l'Égypte de prélever des tarifs douaniers protégeant leurs propres industries manufacturières naissantes. Quant aux crédits octroyés au XIX^e siècle par les banquiers européens à l'Empire et à l'Égypte, ils étaient assortis de taux et de collatéraux usuriers qui conduisaient les gouvernements à la faillite. Ajoutons que les établissements éducatifs comme le collège de la Sainte Famille au Caire ou le Collège protestant, puis Université américaine, de Beyrouth ne permettaient pas seulement aux « élites » locales de se familiariser avec le monde extérieur, mais également au monde extérieur de trouver des alliés locaux.

26

Si la domination européenne s'était renforcée progressivement pendant les siècles marqués par le déséquilibre croissant entre l'Empire ottoman d'une part et les (autres) puissances européennes d'autre part, elle s'est accentuée au dernier quart du 19^e siècle, notamment par l'administration « internationale » de la dette de l'Empire et de l'Égypte. Sur le plan politique dans le sens étroit du terme, cette domination s'est précisément soldée par l'occupation militaire.

Au-delà de la violence immédiate inhérente à l'occupation militaire, les puissances européennes se sont employées à créer de nouvelles entités politiques ou à remodeler les entités politiques qui existaient déjà. Dans le cas des mandats qu'elles se sont octroyés au Croissant Fertile, elles ont tracé les frontières et mis en place des institutions dans le sens large ou institutionnaliste du terme : des pouvoirs exécutifs et des assemblées aux prérogatives limitées ainsi que la législation afférente, donc *in fine* des régimes politiques. En Iraq et en (Trans)Jordanie la Grande-Bretagne créa de toutes pièces des monarchies, tandis qu'en Syrie et au Liban la France mit en place des régimes républicains, tous

évidemment sous occupation et ainsi dépourvus d'indépendance réelle. Ailleurs comme en Égypte, les puissances européennes ont plus ou moins entériné les frontières en place, mais toujours fortement influencé le jeu institutionnel. Ainsi le *khedive* (souvent traduit par vice-roi) de l'Égypte se voyait imposer un Premier ministre, position créée sur la demande des crédateurs européens dans les années 1870, et la forte réduction des effectifs de son armée. En Lybie et en Algérie, les habitants étaient livrés aux humeurs des occupants sans les quelques garde-fous prévus par le régime mandataire.

En cas de désaccord ou d'opposition, les décisions prises dans les capitales européennes ainsi que par leurs représentants sur place furent imposées par la force, donc par la violence. Dès 1920 l'armée levée par l'éphémère gouvernement « arabe » de Damas fut écrasée par les Français à Maysaloun ; en Irak, les révoltes successives contre l'occupation britannique et la nouvelle monarchie hachémite furent également réprimées dans le sang. La mise en place de nouvelles lois et d'autres institutions nécessairement redéfinissait les droits et les devoirs des uns et des autres, redistribuait les ressources matérielles et symboliques, et validaient ou invalidaient des normes. Même si le processus confortait la position de certains, il nuisait aux intérêts d'autres qui le subissaient comme une violence à leur encontre. Ceux qui l'opposaient par la désobéissance furent contraints par une violence plus forte, celle des armes, jusqu'au bombardement de leurs villages et de leurs villes comme celui de Damas en 1925 et une nouvelle fois en 1945.

Nées de la violence coloniale ou remodelées par elle, les entités politiques devenues indépendantes après la Deuxième Guerre mondiale (et non pas par les déclarations d'indépendance unilatérales antérieures des puissances européennes) étaient souvent contestées par une bonne partie de leurs populations. Si la contestation portait sur les lois et les mécanismes de prise de décision, elle portait aussi sur les frontières de ces entités et donc leur existence en tant que telles. Les uns se sentaient violemment séparés des leurs qui vivaient sous la loi d'un État voisin, les autres se sentaient violemment mélangés avec des personnes et des groupes qu'ils n'avaient pas choisis. Les tensions inter-étatiques

se trouvaient souvent renforcées par les efforts de détourner les tensions intérieures contre de supposés ennemis extérieurs.

Reproduits dans la durée par les acteurs eux-mêmes tout comme par les observateurs et toujours facilement utilisables pour mobiliser des soutiens politiques, les marqueurs culturels comme la langue ou la religion participaient d'autant plus à la structuration des conflits et des coopérations que les populations avaient été relativement peu touchées par les transformations sociétales fortement liées au capitalisme avancé et notamment à la révolution industrielle qui en Europe encourageaient les processus d'individualisation des personnes et leur homogénéisation culturelle plus forte en « nations »⁴. En plus, les occupants européens avaient joué sur ces marqueurs, souvent privilégiant des « minorités » religieuses, particulièrement les ouailles des différentes Églises chrétiennes.

28

La loyauté et la solidarité étant le plus souvent – ce qui ne veut pas dire toujours – conçues en termes de tels marqueurs culturels, les dynamiques politiques postérieures ont fréquemment monté les uns contre les autres et se sont traduites par la domination – ou la marginalisation – de réseaux ou de groupes reconnaissables en termes de religion, de langue ou de liens familiaux. En Syrie, dans les années 1960 et 1970 une coalition d'officiers largement druzes, ismaéliens et alaouites a progressivement évincé des postes de pouvoir les officiers sunnites avant de mener à la prééminence de certains Alaouites, tous se réclamant du parti Ba'ath et de sa version de nationalisme arabe. En Iraq, les Chiites se considéraient marginalisés sous la monarchie finalement renversée en 1958 et sous Saddam Husayn au pouvoir de 1979 à 2003, tandis que les Sunnites se sont considérés marginalisés après le renversement de ce dernier. Comme toute dynamique d'exclusion, ces processus étaient nécessairement violents et ressentis comme tels. Dans le meilleur des cas, ils limitaient l'accès des perdants aux ressources et aux positions, dans le pire des cas ils débouchaient sur des assassinats et des massacres. Par endroits, ils ont provoqué des tentatives de sécession plus ou moins poussées ; en témoignent

4 Éric Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992.

l'émergence d'une région kurde largement autonome en Iraq depuis des décennies tout autant que l'autonomie de fait de la montagne libanaise et de Beyrouth-Est, largement maronites, pendant la guerre civile de 1975-90.

Si l'exercice autoritaire du pouvoir – l'autoritarisme – si répandu au Moyen-Orient se nourrit souvent de telles dynamiques, il reflète également le manque de ressources des États, manque que seulement les principaux producteurs d'hydrocarbures ont pu partiellement surmonter au cours des décennies. Au moment de leur indépendance, les États du Moyen-Orient ne disposaient que d'une fraction des moyens matériels de leurs anciens maîtres. Aujourd'hui encore, selon la classification de la Banque mondiale, la plupart des États sont des pays à revenu inférieur ou à revenu moyen inférieur ; seuls les principaux producteurs d'hydrocarbures ont pu rejoindre la catégorie des pays à revenu élevé. Par exemple, en 1960 (la première année des statistiques comparatives de la Banque mondiale) le produit intérieur brut (PIB) de l'Égypte fut inférieur à US \$ 5 milliards, avec un PIB par tête de US \$ 162 ; en 2021 son PIB ne dépassa pas les US \$ 404 milliards, avec un PIB par tête de US \$ 3876 (tous les chiffres en dollars courants)⁵.

29

Or, sur la scène internationale, ces États devaient et doivent défendre leurs intérêts contre des États plus anciens, de plus en plus consolidés au cours des siècles comme la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, capables de mobiliser des moyens bien plus conséquents. Ainsi en 1960 le PIB de la France s'éleva à US \$ 62 milliards, avec un PIB par tête de US \$ 1337 ; en 2021, le PIB atteint US \$ 2,93 trillions et le PIB par tête US \$ 43,518 (toujours en dollars courants)⁶. Les différences en termes de PIB trouvent leur fidèle écho sur d'autres plans comme ceux des contraintes budgétaires et des capacités militaires. Plus faibles que les puissances européennes, les « nouveaux États » issus de la décolonisation ont dû intégrer, tardivement, le jeu international défini et façonné

5 Voir statistiques de la Banque mondiale, <https://data.worldbank.org> (consultées le 20/11/2022).

6 Voir statistiques de la Banque mondiale, <https://data.worldbank.org> (consultées le 20/11/2022).

depuis longtemps par les premières, sur le plan des échanges économiques tout comme sur les plans diplomatique et militaire⁷.

Pour pallier la faiblesse extérieure souvent la violence intérieure semblait la réponse à apporter. La peur des ingérences extérieures et du retour de l'impérialisme servait à justifier la répression. Sur le plan économique, la volonté de mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines pour atteindre le niveau de « développement » des pays les plus industrialisés encourageait la répression des grèves et la prise de décisions sans participation, parfois agrémentée par des mesures sociales faussement considérées comme des « pactes sociaux ». Après l'épuisement, vers 1970, du modèle de développement centré sur le secteur public, la chasse aux transferts de rentes, crédits de survie et investissements extérieurs encourageaient les mêmes pratiques répressives et autoritaires pour plaire à ceux qui pouvaient mettre à disposition ces ressources⁸.

30 Dans les années 1950-1980, un certain nombre d'États du Moyen-Orient semblaient néanmoins commencer à se consolider, politiquement et économiquement. Grâce à la Guerre froide et au pétrole, ils jouissaient du soutien de l'une ou de l'autre des superpuissances et de leurs alliés, réussissaient à augmenter leurs revenus, ou les deux à la fois. Les États-Unis accordaient leur soutien à l'Iran et à l'Arabie saoudite, avant la révolution de 1958 également à l'Iraq. L'Union soviétique soutenait de plus en plus la Syrie, l'Égypte, et après 1958 l'Irak. En parallèle, des accords plus équitables avec les compagnies pétrolières, puis leur nationalisation, transformaient progressivement les pays du Golfe arabo-persique, la Lybie et l'Algérie en États rentiers capables d'investir encore davantage dans le développement, dans la cooptation de leurs fidèles par la création d'emplois publics et de

7 Adham Saouli, *The Arab State: Dilemmas of Late Formation*, Abingdon, Routledge, 2012.

8 Pour l'économie politique du Moyen-Orient depuis le XIX^e siècle, voir Roger Owen / Sevket Pamuk, *A History of Middle East Economies in the Twentieth Century*, London, I.B.Tauris, 1998 ; Melani Cammett / Ishac Diwan, Alan Richards / John Waterbury, *A Political Economy of the Middle East*, 4th édition, Abingdon / New York, N.Y., Routledge, 2018; Eberhard Kienle, "Economic Reform since the 1989: The Political Corollaries of a Political Project", in : Larbi Sadiki (dir.), *Routledge Handbook of Middle East Politics*, Abingdon / New York, N.Y., 2020, 197-215.

programmes sociaux, et dans la répression de leurs opposants. Particulièrement courtisée par les grandes et les superpuissances, l'Égypte, au cours de la Guerre froide, profita pendant longtemps des rentes stratégiques accordées à la fois par l'Union soviétique et les États-Unis. L'aide soviétique lui permettait de construire le haut barrage d'Assouan et de financer d'autres infrastructures et usines. En même temps, l'aide alimentaire américaine lui permettait de nourrir sa population. Partout, les dynamiques enclenchées par la Guerre froide et l'augmentation des revenus pétroliers permettaient de renforcer les appareils militaires, sources au moins potentielles de violence.

Après l'augmentation considérable du prix du baril dans les années 1970, les principaux producteurs de pétrole étaient en mesure d'initier des politiques ambitieuses dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la création d'industries (ce qui ne revient pas nécessairement à une stratégie cohérente d'industrialisation), de la santé, de l'éducation et de l'armement qui les renforçaient au moins dans la perception, parfois dans la pratique. En 1920 un État « artificiel », après 1945 quasiment en cessation de paiement, l'Irak à partir de 1980 était en mesure de mener pendant huit ans une guerre contre l'Iran.

Or, à partir de la moitié des années 1980, la baisse du prix du baril commençait à affecter les pays producteurs tout comme les pays non producteurs de pétrole. À peu près en même temps, les difficultés économiques grandissantes de l'Union soviétique, puis la fin de la Guerre froide affaiblissaient les États proches de Moscou comme la Syrie qui désormais devait payer comptant ses fournitures en armes. Un peu partout, les dépenses programmées dans les années fastes et les habitudes afférentes ne rimaient plus avec les revenus, fortement en baisse; souvent basés sur la distribution de faveurs matérielles, les mécanismes de cooptation commençaient à se fragiliser. La tendance vers une relative convergence des moyens entre les États au Moyen-Orient et ceux en Europe occidentale et en Amérique du Nord commençait à s'épuiser, voire à s'inverser.

Les principaux pays producteurs de pétrole faiblement peuplés réussissaient à sauver la mise et plus tard à rebondir. Épuisé par la

guerre avec l'Iran, l'Irak en 1990 occupa le Koweït pour renflouer ses caisses, mais en fut chassé rapidement par une coalition internationale sous commandement américain. Les pays sans grandes ressources en hydrocarbures, le plus souvent fortement peuplés, commençaient la descente plus ou moins lente vers des crises de change et fiscales répétées ou endémiques. Les pays pétroliers leur versaient de moins en moins d'aides financières et ne leur permettaient plus aussi facilement d'exporter leur main-d'œuvre surabondante ; par conséquent, les remises des travailleurs expatriés, source importante de devises, diminuaient également, le taux de chômage augmentait et ainsi la grogne sociale. Dès les années 1980, les recours aux prêts du Fonds monétaire international (FMI) se multipliaient ; les États proches de l'Union soviétique comme la Syrie copiaient ses programmes de stabilisation macroéconomiques, même si officiellement ils ne demandaient pas le secours du Fonds.

32

Si la consolidation, voire le renforcement, des États du Moyen-Orient au cours de la Guerre froide et de la première période glorieuse du pétrole les avait parfois encouragés à mener une politique extérieure agressive et de réprimer avec brutalité toute opposition intérieure, leur fragilisation croissante n'imposait de limites à cette violence que dans la mesure où le nouveau monde unipolaire réduisait leurs options ; la prééminence des États-Unis et de leurs alliés, leur défense, bien que sélective, des procédures démocratiques et des droits humains dans bien de cas rendaient l'emploi de la force contre-productif.

Forcés à s'adapter aux dynamiques de la globalisation économique accentuée par la fin de la Guerre froide, les gouvernements au Moyen-Orient cherchaient également à rendre leurs politiques économiques et sociales compatibles avec les principes et le langage dominants de l'époque qu'on a pris l'habitude d'appeler « néolibéral ». Tout en défendant tant que possible un secteur public fort et facilement contrôlable, ils encourageaient la croissance du secteur privé et soumettaient l'allocation des ressources à des logiques de marché là où ils n'avaient le choix. Cette évolution ne pouvait que se traduire par de nouvelles formes de violence structurelle et physique ou, si l'on veut, « infrastructurelle » et

« despotique⁹ ». Ici les grèves des ouvriers licenciés ou appauvris furent brisées par la force, là les métayers et même les paysans endettés durent quitter leurs terres pour survivre dans le secteur informel des grandes villes. Indépendamment de sa définition en termes de manque de moyens matériels ou d'opportunités, la pauvreté qui touche les deux tiers ou plus de la population des pays fortement peuplés du Moyen-Orient exerce elle-même une forte violence sur ses victimes.

Excellente illustration de la violence politique exercée par les acteurs extérieurs au Moyen-Orient, l'occupation de l'Irak par les États-Unis et leurs alliés en 2003, une douzaine d'années après la guerre du Koweït, a déclenché des dynamiques de violence qui ont marqué le pays jusqu'à nos jours. Dans un premier temps la violence centralisée pratiquée par les gouvernants irakiens a cédé à la violence des occupants, puis à celle, décentralisée, des nombreux acteurs irakiens – individus, groupes et organisations – qui profitaient de la destruction de ce qui restait de l'État après l'imposition des sanctions internationales en 1990 et la guerre de 1991. L'invasion, les bombardements en amont et les pillages en aval ont dévasté bon nombre de ministères et de leurs services subordonnés. La dissolution de l'armée et du Parti Ba'ath ainsi que les purges des échelons supérieurs de l'administration ont certes permis de déraciner l'ancien régime. Pourtant, en même temps elles ont privé des millions d'Irakiens de leur gagne-pain et les nouveaux gouvernants censés prendre la relève des occupants des capacités de coercition et d'action politique propres à un État. Elles ont ainsi encouragé l'essor d'acteurs armés non étatiques qui le plus souvent se sont définis en termes religieux ou linguistiques. En dernier lieu, ce ne sont pas les solidarités basées sur la langue ou la religion qui ont scellé le destin de l'État, mais c'est la destruction exogène de ce dernier qui a conduit à la fragmentation politique, au repli identitaire et à la décentralisation de la violence.

9 Dans la terminologie de Michael Mann, *The Sources of Social Power*, 4 t, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

S'il est vrai que le gouvernement balayé par l'invasion était largement dominé par des Sunnites ou plutôt par certains Sunnites, cet état des choses découlait au moins en partie de la création de l'entité politique irakienne par le Royaume-Uni qui s'appuyait largement sur une partie de la population sunnite et des dynamiques identitaires ainsi enclenchées ou renforcées. Les tentatives des occupants de rééquilibrer la distribution des ressources, des postes et du pouvoir en faveur des Kurdes et des Chiïtes nécessairement réduisaient la part des Sunnites qui se sentaient victimes de dépossession et donc de violence. La lente émergence de l'État islamique (EI) qui commença peu après l'invasion - et non pas après le printemps arabe - n'en était que la conséquence la plus visible.

34

Quant au printemps arabe, il démontre bien qu'au Moyen-Orient comme ailleurs les protagonistes d'un conflit ne recourent pas nécessairement tous à la violence. Le constat est d'autant plus important que les enjeux étaient de taille : la distribution plus équitable des ressources matérielles, la participation politique, le respect de la dignité des gouvernés, et, chemin faisant, le maintien au pouvoir des gouvernants. En Tunisie et en Égypte, la contestation était pacifique, bien que la répression fût parfois violente ; le président Bin Ali put partir en exil, le président Mubarak fut jugé mais *in fine* acquitté. Au Maroc et en Jordanie même la réponse gouvernementale aux manifestations restait largement pacifique.

En Syrie l'opposition restait pacifique pendant des mois, et ceci malgré la répression violente. Par la suite, la militarisation d'une partie de l'opposition et l'internationalisation des soutiens aux protagonistes, y compris le gouvernement, ont débouché sur ce qu'on appelle souvent une guerre civile. L'intervention ouverte de la Russie, puissance qu'on ne saurait appeler moyen-orientale, aux côtés du gouvernement en 2015 a exacerbé la violence ; ses efforts pour soutenir Bachar al-Asad ressemblent ainsi aux efforts américains pour renverser Saddam Husayn. En Libye la répression des manifestations fut certes violente ; pourtant l'intervention militaire, cette fois-ci sur initiative européenne, et la chute de Muammar al-Qadhafi ont perpétué la violence.

À ce jour, toutes les tentatives de reconstruire les États déchirés par la violence physique ou de « stabiliser » ceux affectés par des difficultés économiques endémiques se sont traduites par de nouvelles violences. Les nombreux efforts, le plus souvent sous la houlette du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, de pallier les déficits budgétaires et extérieurs d'États à revenus (moyens) inférieurs comme l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie ou le Maroc n'ont jamais fondamentalement changé la donne et enclenché une croissance durable et inclusive. En revanche, les conditions régissant l'octroi des crédits et d'autres aides ont toujours et partout impacté la distribution des ressources matérielles – ou de richesses – de manière à créer non seulement des gagnants mais également des perdants. Plus nombreux que les premiers, les seconds ont subi la violence des pertes d'emploi ou de la baisse des subventions alimentaires, suivie de la violence physique en cas de contestation même pacifique. Considérer ces réformes comme inévitables n'enlève rien à leur férocité.

Dans les pays dévastés par la violence politique à grande échelle, les efforts de reconstruction physique ou matérielle, souvent peu consensuels, ont également engendré de nouvelles violences. Parfois initiés et menés par les vainqueurs (relatifs) des affrontements armés ou des entrepreneurs sachant saisir les opportunités, ces efforts ont en général bénéficié d'importants soutiens extérieurs financiers, techniques, politiques ou « moraux ». Après la guerre civile libanaise, la reconstruction de Beyrouth sous Rafiq Hariri faisait la part belle aux investissements privés, y compris étrangers, et ainsi ancrat le Liban fermement dans les circuits de la mondialisation économique et des représentations qui l'accompagnent. Dans le même ordre d'idées, la reconstruction tout aussi fragile de l'Iraq après 2003 partait d'abord du principe de la privatisation d'entreprises publiques, de la recherche d'investissements étrangers et d'autres mesures de libéralisation économique propagées par les principaux acteurs du capitalisme mondial ; par la suite, les immenses transferts de fonds publics en provenance des États-Unis et de leurs alliés ont de nouveau souligné le rôle d'acteurs extérieurs incontournables pour leur puissance financière. Quant aux efforts de reconstruction à peine entamés,

modestes et balbutiants en Syrie, ils sont souvent portés par des investisseurs russes et iraniens proches de leurs propres gouvernements et ainsi capables de s'imposer localement ; les seuls acteurs syriens en lice sont le gouvernement largement insolvable et les entrepreneurs à sa botte qui grâce à leur position peuvent également évincer leurs concurrents et réaliser des profits sur le dos des ressortissants ordinaires.

Par le biais de la reconstruction matérielle et économique, les acteurs extérieurs participent également à refaçonner ou recomposer les rapports sociaux et politiques qui à bien des égards dépendent de la répartition des ressources. En Iraq, le régime politique a même été complètement remplacé par les décisions américaines prises dès 2003 et par la constitution de 2005, elles aussi fortement influencées par les néoconservateurs de l'époque. Nulle part, la reconstruction n'est l'œuvre d'un consensus entre les ressortissants du pays concerné ou de leurs représentants élus. Parfois euphémisé comme tel, l'accord de Taïf signé en 1989 pour mettre fin à la guerre civile au Liban a été imposé par l'Arabie saoudite, la Syrie et les États-Unis. Les acteurs locaux associés à la reconstruction cherchent avant tout à exploiter la situation et percevoir une rente d'intermédiaire ou de dragoman dont les extérieurs ont besoin. Ils cherchent à peser sur les décisions politiques et à s'enrichir, largement par des processus d'accumulation primitive de capital. L'œuvre supposée bienveillante de la reconstruction de l'Irak n'est qu'un avatar de la création de cette entité politique par les vainqueurs de la Première Guerre mondiale. Ajoutons que les efforts de reconstruction économique et politique n'ont pas été menés avec la même force, consistance et implication extérieure comme en Allemagne et au Japon après la Deuxième Guerre mondiale. Conjugué à la trajectoire historique du pays, ce décalage ne permet pas d'espérer les mêmes résultats.

Le constat dressé sur les pages précédentes n'est pourtant pas censé inviter les acteurs extérieurs à s'abstenir de tout effort de reconstruction au Moyen-Orient ou ailleurs. Il se peut que la destruction physique, sociétale et politique empêche tout projet indigène à la hauteur des défis. Le dilemme est alors celui de

choisir entre les dangers quasi congénitaux des projets venant de l'extérieur d'une part et les dangers d'une situation ou d'une dynamique délétère d'autre part. Les projets de reconstruction promus ou soutenus de l'extérieur risquent de répéter les erreurs d'interventions antérieures ; l'absence de reconstruction perpétue les violences générées par la destruction. Seule la reconstruction qui émane d'un consensus entre les acteurs sur place basé sur la délibération et la participation, et bien plus large et solide que ce que le jargon actuel désigne par le « *ownership* », permet d'échapper au dilemme ; tout soutien extérieur doit être encadré par des garde-fous qui garantissent la priorité de ce consensus.

Le constat sert avant tout à rappeler qu'au Moyen-Orient la violence politique qu'on observe implique des acteurs extérieurs à cette zone géographique qui sont plus influents et puissants que les acteurs locaux. Il ne prétend pourtant pas nier que le Moyen-Orient aurait pu être marqué par d'autres violences, si son histoire avait emprunté d'autres chemins.